

ORANGE VÉRITÉS



MACRON RETIRE DES POLICIERS À ORANGE

LA VILLE

- SOUTIENT LA POLICE NATIONALE
- RENFORCE SES EFFECTIFS
- DÉNONCE CETTE DISCRIMINATION POLITIQUE

Depuis 1809



Château Saint Estève d'Uchaux®

Caveau ouvert toute l'année - Tél. 04 90 40 62 38

Tabac d'alcool nuit à la santé à consommer avec modération



AJ POMPAGES

06 86 52 56 64

ajpompages@orange.fr

Route du Grès 84100 Orange

N° SIRET / 499 941 730 00024

TVA FR47 499 941 730 - Code APE 7732Z



www.gt-courtage.fr

Votre nouveau parc et agence automobile

Face au parking du McDonald's Orange Sud

07 83 58 21 41

agence84@gt-courtage.fr



Bulletin municipal. Éditeur : Mairie d'Orange.

Directrice de la publication : Catherine Gaspa.

Rédaction : Service Communication.

Conception graphique : Roch Mazaudier.

Dépôt légal de publication : mai-juin 2021 - ISSN : 1269 - 2018.

Tirage : 14 000 exemplaires. BP 187 - 84106 Orange - Cedex

www.ville-orange.fr. Régie publicitaire : Codex Communication.

Tél. : 06 26 54 86 71. Impression : De Rudder

ÉDITORIAL



Vendredi 9 avril, par un simple mail envoyé en soirée, les préfetures de département ont eu pour mission de s'enquérir au dernier moment de la position des maires sur la possibilité de tenir le double scrutin des élections départementales et régionales au mois de juin en suivant les recommandations du Conseil scientifique.

Dès la première heure du lundi d'après, la réponse devait tomber d'un simple oui ou d'un non lapidaire. Une majorité de maires de petites communes ont répondu par l'affirmative. Comme beaucoup de mes confrères gérant des densités urbaines plus importantes, j'ai répondu non.

Ce ne sont pas tant les conditions sanitaires ou la mobilisation des fonctionnaires de la commune qui m'ont obligé de répondre ainsi, mais bien plutôt l'expérience et, disons-le, **une conception de la démocratie qui ne considère pas comme universel un suffrage limité à 15% du corps électoral.**

En temps normal, les élections régionales connaissent une abstention oscillant entre 40 et 50% des inscrits, tandis que les élections départementales motivent encore moins les électeurs puisqu'ils sont entre 50 et 55% à boudier le scrutin. Je doute que le jumelage des deux scrutins voulus par la loi et qui, un jour, permettra sans doute de réunir le mandat en un seul, soit un outil efficace contre l'abstention. **Moins d'un tiers des Français aurait entendu parler de la tenue des élections au mois de juin selon un récent sondage.***

LE PEUPLE FRANÇAIS PRIVÉ DE SON POUVOIR

Bref, malgré une forte opinion des électeurs en faveur d'un report, les partis politiques ont décidé de jouer leur va-tout et de maintenir une échéance électorale dont le report les empêche de se consacrer à l'élection présidentielle. **Surtout, les baisses régulières de la participation des Français rassurent l'oligarchie, laquelle réussit très bien à mobiliser des franges segmentées de l'électorat militant avec des appels sectorisés sur fond de lobotomie générale.**

Le rapt des « écologistes » lors des dernières municipales sur les métropoles le démontre. **Tandis que la majorité habituelle des électeurs ne s'est pas déplacée par crainte ou pour profiter des premiers effets du déconfinement effectif, la foule des urbains « inclus » a été la seule à manifester son adhésion au système, la génération la plus récente préférant repeindre en vert les rêveries ringardes de leurs parents socialistes.**

Aujourd'hui la révolution se fait en installant des tables de pique-nique dans les jardins publics : des aménagements urbains imaginés par les hommes-soja qui n'ont connu de la nature que les aires d'autoroute et les bonzaïs des balcons. Bien sûr, cela s'agrémentent toujours des meilleurs sentiments à l'attention des « quartiers populaires », car chez « ces gens-là » la condescendance la plus caricaturale est toujours de mise. Cette dernière toujours à l'attention des autres, idéalisés, plutôt qu'au profit du voisin dans le besoin. C'est elle qui permet de générer la bonne conscience nécessaire à l'acceptation du système et de ses injustices. **Quant à ceux qui subissent la réalité de plein fouet avec la violence des chocs et l'ignorance des élites, les voilà rejetés dans le camp de l'abstention, sevrés de promesses non tenues et écoeurés à juste titre des trahisons des partis politiques.**

C'est là l'immense force du système qui, affaibli de ses propres erreurs, réussit ce coup de maître d'enfermer le peuple dans le camp des sans-voix, le persuadant d'agir selon sa propre volonté et lui retirant ainsi son dernier pouvoir : le vote.

Parallèlement, comme pour verrouiller définitivement l'issue démocratique et la dompter pour assurer la pérennité d'un système immunodéficient, le gouvernement des juges achève de confisquer au peuple les dernières manifestations de sa volonté.

Ouvrons une parenthèse immédiate, mais la énième réforme de la justice portée par Dupont-Moretti signe la fin programmée des assises et surtout de leur jury populaire. C'est là une manifestation éclatante d'une ambition accrue des magistrats de ne plus assoir leur légitimité sur la volonté populaire, lesquels deviennent jaloux et exclusifs du pouvoir usurpé. Bien loin de la sphère des pénalistes, l'observateur constatera la même tendance auprès des juridictions internationales et des cours d'obédience européenne qui écrasent de leurs normes les droits nationaux, derniers oripeaux d'une souveraineté honnie.

Pour le reste, j'entends bien que mes choix politiques ne soient pas ceux du système en place, mais je préfère rester fidèle à ma défense du peuple français plutôt que de me coucher. Là aussi il y va de mon droit et de mon honneur.

Il faut libérer la démocratie confisquée par les juges et l'abstention, rendre sa voix au peuple pour lui donner les moyens de retrouver la France. Il ne faut pas laisser aux traîtres et aux malfaisants notre destinée et celle de nos enfants. Le grand Bernanos nous mettait déjà en garde** : « *La civilisation européenne s'écroule et on ne la remplace par rien, voilà la vérité. (...) Le temps de liquider l'Europe n'est pas venu, s'il doit jamais venir. Il est vrai que le déclin de l'Europe ne date pas d'hier, nous le savons. Mais nous savons aussi que le déclin de l'Europe a marqué le déclin de la civilisation universelle.* »

Aujourd'hui, il nous appartient de résister et de tenir la ligne en votant et en faisant voter.

Jacques Bompard
Maire d'Orange
Président du Pays d'Orange

* sondage Odoxa du 26 mars ** La liberté pour quoi faire ?

COLLECTE DES DÉCHETS : 70 NOUVELLES COLONNES



2020 aura été une année éprouvante pour les agents en charge de la collecte des déchets. Avec la pandémie de COVID-19 et les deux confinements, le service a été impacté de plein fouet avec plusieurs agents en arrêt maladie. Néanmoins, depuis la fin du premier confinement, le rythme des collectes a pu reprendre son cours habituel et devrait permettre, en 2021, de mettre en place les collectes uniquement nocturnes, facilitant la vie des habitants et le travail des agents.

Concernant les points de collecte, ce sont **275 nouvelles colonnes qui seront implantées sur tout le territoire de la CCPRO en 2021, dont 200 à Orange**. Un budget conséquent pour l'intercommunalité qui investit près de 500 000 euros dans l'opération.

L'emplacement des points de collecte, ainsi que le mode de ramassage des déchets suivant votre lieu de résidence est consultable sur le site de la CCPRO : www.ccpro.fr



COMMENT SAVOIR QUEL JOURS MES DÉCHETS SERONT RAMASSÉS ?

- 1- Rendez-vous sur le site de la CCPRO, rubrique « Collecte des déchets » puis « Points d'apport volontaire ».
- 2- Cliquez sur la carte interactive pour accéder au service. Vous pouvez vous référer à l'aide à la navigation pour découvrir les différentes options disponibles.

POURQUOI MES POUBELLES SONT OUVERTES APRÈS LE PASSAGE DES ÉBOUEURS ?

Suite à plusieurs remarques de la part d'habitants qui s'interrogeaient sur le fait de retrouver leurs poubelles ouvertes ou couchées après le passage du service de collecte des déchets, l'intercommunalité vous explique pourquoi :

> **Si votre poubelle est ouverte**, c'est que les collecteurs sont bien passés et n'ont rencontré aucun problème avec votre poubelle.

> **Si votre poubelle est fermée**, c'est que les collecteurs ne sont pas encore passés ou bien qu'ils n'ont pas pu vider l'intégralité de la poubelle à cause de la présence de déchets indésirables au sein de celle-ci (végétaux, erreurs de tri, déchets sans sac poubelle, ...).

> Enfin, **si votre poubelle est couchée**, c'est en prévision de fortes rafales de vent à venir dans la journée !

Pour éviter les risques liés au Mistral, pensez à sortir vos bacs juste avant la collecte et à les rentrer immédiatement après le passage des agents.

Si vous rencontrez un problème avec la collecte de vos déchets, n'hésitez pas à nous écrire via l'adresse contact@ccpro.fr

L'INTERCO RAMASSE VOS ENCOMBRANTS



A Orange, la Ville propose aux habitants de ramasser leurs déchets encombrants signalés. Ce service permet notamment à ceux qui n'ont pas de véhicule, ou qui ont un véhicule sous-dimensionné par rapport à l'objet à jeter, de s'en débarrasser **facilement et gratuitement**.

Malheureusement, comme pour tout service rendu, il y a des abus. Certaines personnes peu soucieuses du travail des agents laissent leurs encombrants sur la voie publique à n'importe quel moment sans s'être dûment signalées en Mairie et sans avoir fixé de rendez-vous. Des incivilités qui impactent grandement l'organisation des services puisque **ce ne sont pas moins de 100 à 150m³ de dépôts sauvages qui sont ramassés chaque semaine par les agents de la voirie représentant un coût annuel de 250 000 euros en moyenne !**

Depuis cette année, la Ville s'est donc dotée d'une police spéciale de l'environnement. Son rôle est de veiller au bon respect des règles concernant le tri des déchets et de verbaliser les comportements inciviques.

En cas d'encombrants sur la voie publique, vous pouvez les signaler aux services de l'intercommunalité via notre application l'Orangeoise, rubrique « Signalement ».

Si vous souhaitez vous débarrasser d'un encombrant, un formulaire dédié est disponible sur le site de la CCPRO, rubrique « Collecte des déchets » ou par téléphone au 04 90 03 01 50.

SFP

Serrurier - Ferronnerie - Poseur
Menuiserie métallique - Dépannage
Fermeture bâtiment



Mr. OUADAH Mohamed
06.34.37.50.37
sfp.ouadah@gmail.com

84100 ORANGE

CP Les Curiosités de la Place

**Bougies artisanales & Bar à bougies
Spiritueux artisanaux, Rhums arrangés
Bières artisanales**

Les Curiosité de la Place

06 15 53 79 83 - Vladimir BONET
6, place aux herbes - 84100 ORANGE



Centre agréé de réparation collision

CARROSSERIE BRESSY

Agréé toutes assurances
Réparations toutes marques - Mécanique
Location & Prêt de véhicule

C'EST AUSSI LE POLE



Réparation IMPACT
Changement de Pare-brise et d'Optiques

Rénovation Phares Prêt de véhicule
Tout vitrage

**FRANCHISE OFFERTE OU REMBOURSÉE
EN BON D'ACHAT ***

* sous réserve de conditions

ZAC du Coudoulet
351, rue des Pays-bas - 84100 ORANGE
04 90 11 78 96
bressy3@wanadoo.fr

DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

C'est une nouveauté qui n'aura échappé à personne : un nouveau moyen de transport a été mis en place... En tout cas pour l'année à venir, puisqu'il s'agit avant tout d'une expérimentation.

L'un des objectifs de la Municipalité est de **réduire l'encombrement de l'espace urbain, de redynamiser le centre-ville, ainsi que de faciliter les déplacements et l'accès au centre** depuis les stationnements périphériques gratuits. Dans cette perspective, la Ville d'Orange procède à une expérimentation de mise à disposition d'un service de trottinettes électriques partagées sur la commune par l'intermédiaire de l'entreprise Bird. Ainsi, 100 trottinettes se trouvent en libre-service, 7/7j, en location courte durée.

• **Comment ça marche ?** C'est très simple, il suffit de télécharger l'application gratuite Bird sur votre téléphone, vous verrez alors les différents parkings virtuels où prendre et déposer votre trottinette. Vous n'avez plus qu'à entrer vos coordonnées bancaires ou paypal, flasher le QR code (ou entrer l'identifiant qui se trouve sur le guidon de la trottinette) et c'est parti !

• **Combien cela coûte à la Ville ?** Eh bien, **rien du tout !** La Ville permet seulement à la société Bird de disposer ses trottinettes dans Orange. Il ne s'agit pas d'un achat. De même, aucun agent municipal n'est mobilisé pour l'entretien de ces dernières : l'ensemble des responsabilités de remise en état, d'entretien ou d'éventuels accidents sont à la charge de la société. En contre partie, **cette dernière nous reverse une redevance d'occupation du domaine public, d'un montant de 500€ annuels.**

• **Combien coûte la location d'une trottinette ?** Là encore, ce n'est ni la Ville qui fixe les tarifs, ni la Ville qui encaisse l'argent perçu, mais plusieurs solutions s'offrent à vous. Le tarif de base est de 1€ pour débloquer la trottinette, puis 25 centimes la minute. Trois forfaits sont également proposés : un forfait mensuel à 3,99€ qui vous permettra de débloquer une trottinette autant de fois que vous le souhaitez sans avoir à payer 1€ à chaque utilisation. Un forfait journée de trajets illimités en nombre, mais ne dépassant pas 30 minutes d'utilisation

chacun, à 8,90€, et un forfait mensuel de trajets illimités en nombre, mais ne dépassant pas 30 minutes d'utilisation chacun à 29,90€.

• **Je peux garer ma trottinette où je le souhaite ?** Non. Une quarantaine de zones de stationnement figurent sur l'application, ce qui vous permettra de savoir où les déposer. Attention, si vous déposez votre trottinette devant votre porte alors qu'il ne s'agit pas d'une zone de stationnement définie, vous allez continuer à payer puisque ces dernières sont équipées d'une puce de géolocalisation, permettant de voir en temps réel leur emplacement. **Ce fonctionnement a pour but d'éviter le stationnement anarchique** des trottinettes comme nous avons pu le voir dans de grandes villes. Il en va par ailleurs du civisme de chacun de penser aux autres usagers, notamment aux personnes à mobilité réduite, mal-voyantes, ou en poussettes, et de ne pas laisser ces trottinettes à l'abandon sur un trottoir étroit, bloquant ainsi tout passage.

• **Justement, que faire si les trottinettes gênent la circulation des piétons ?** Tous les « parkings virtuels » sont modulables. Si vous constatez que le stationnement des trottinettes est dangereux ou gênant, contactez-nous : communication@ville-orange.fr, vos requêtes seront transmises à la société Bird. Vous pouvez les contacter à cette adresse si vous rencontrez un quelconque problème : bonjour@bird.co

Est-ce qu'une trottinette électrique peut circuler sur les trottoirs ? Contrairement aux trottinettes non-motorisées, **cela n'est pas autorisé.** Comme pour les vélos. Il s'agit d'une raison de sécurité évidente, les trottinettes excédant la vitesse du pas, elles représentent un danger pour les piétons sur les trottoirs. **La Police Municipale veille d'ailleurs au respect de cette réglementation, et verbalise, en cas d'infraction constatée, les mis en cause.** Le montant de l'amende s'élevant à 35€.



DEUX AUREI D'AUGUSTE ET DE VICTORIN AU MUSÉE



Le travail d'inventaire et de récolement, mené en 2019 et 2020 sur les collections numismatiques du Musée, donne l'occasion de présenter deux monnaies romaines d'or trouvées à Orange. L'aureus d'Auguste (27 av. J.-C. – 14 ap. J.-C.) a été trouvé dans un contexte de fouilles au sein d'un quartier d'habitations antique d'Orange (R.H.I. Saint-Florent), dans un caniveau d'époque médiévale. Celui de Victorin (269-271) provient des fouilles de la scène du théâtre antique en 1931 et fait partie des premiers objets entrés dans les collections du Musée. Ces deux aurei viennent témoigner de l'histoire de la colonie d'Orange et ont trouvé un écrin à leur mesure au sein du Musée, qui saura leur faire la place qu'ils méritent dans le futur parcours de visite, en cours d'élaboration.

Vous pouvez retrouver ces deux monnaies et d'autres œuvres du Musée en 3D sur : <https://sketchfab.com/TitienBartette/collections/musee-art-histoire-orange>

UN PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Voté lors du dernier conseil municipal, le projet a rencontré un franc succès. A l'initiative de la manœuvre, l'ASA de la Meyne. L'idée est que « EDF renouvelables » installe ses panneaux sur les cinq bassins gérés et entretenus (végétation, écrêtement des crues, gestion des inondations) par l'ASA, en échange, bien entendu, d'un loyer. Ce dernier permettra à l'ASA de lancer d'autres actions d'aménagement relatives aux cours d'eaux de la ville. Les bassins seront bien sûr conservés, EDF plantera seulement ses panneaux à l'intérieur, optimisant ainsi l'espace, sans nuire à leur fonction première, en cas de crues. En complément, la Ville bénéficiera de retombées fiscales intéressantes puisqu'il s'agit là d'un projet d'aménagement urbain, qui rentre dans le cadre du plan pluriannuel pour l'énergie, consistant en le développement des énergies renouvelables au niveau régional puis communal. Orange faisant partie du bassin de vie d'Avignon, l'implantation de « EDF renouvelables » permet à la Ville de contribuer à la réalisation de cet objectif. En ce qui concerne l'énergie produite, elle sera distribuée dans le réseau public national.

NOUVEAUX AGRÈS À LA COLLINE

Courant mars, **huit nouveaux agrès ont été installés**, complétant ainsi l'offre mise à disposition des sportifs (du dimanche ou confirmés) Orangeois. La volonté étant de reproduire en quelque sorte une box de crossfit de plein air, ouverte à tous. Ainsi, l'on retrouve par exemple des box jump (sortes de plate-formes sur lesquelles les sportifs sautent) de différentes tailles, ou encore des bancs de développé-couché avec charges réglables. L'avantage de ces nouvelles installations est qu'**elles sont accessibles à tous les niveaux, et toutes les tailles.** En parallèle, le vélo a été remplacé. L'ancien modèle correspondait davantage au type de vélos que l'on retrouve dans les gares où il faut pédaler pour faire charger son téléphone. Forcément, d'un point de vue purement sportif, ce n'était pas l'idéal. Ce dernier sera donc installé aux abords de la gare, et sur la colline se trouve désormais un vrai vélo sportif.

DES FIGURINES DÉCORATIVES À LA GARE

Certains Orangeois en ont fait la drôle de découverte il y a quelques jours : deux personnages en fer forgé, valises en mains, se dirigeant vers la gare, depuis le pôle d'échanges multimodal, ont été installés par le service espaces verts. Mais il ne s'agit pas là de simples personnages de fer, ces derniers sont en réalité **ornés d'un tressage en osier** partant du bas de la structure et remontant, **permettant d'obtenir à terme un ornement floral**, qui s'étendra également sur une partie du rond-point. Une formule originale, **naturelle et économique** qui apportera encore de belles couleurs et de belles fleurs en ville !



FRELONS ASIATIQUES : C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Comme détaillé dans le "Orange Vérités" N°123 en décembre dernier, la saison du frelon asiatique se termine avant les premières gelées. Le mois de juin approchant, la saison de ce dernier va repartir de plus belle, c'est pourquoi il est important d'être vigilant, et surtout : réactif !



Pourquoi est-il important de traiter ces nids ?

La Ville d'Orange vous rappelle que la lutte contre la prolifération du frelon asiatique est un devoir citoyen. A ce titre, l'intervention par un professionnel agréé, la SAS orangeoise Beaulieu, est prise en charge à 100% par la collectivité., depuis 2018, avec chaque année un budget alloué qui augmente.. Et pour cause, ce nuisible prolifère à vitesse grand V. Ainsi, si en 2018, 3000€ étaient alloués à leur traitement, **pour 2021 ce sont 6000€ qui ont été alloués.** En 2020, la société, par l'intermédiaire de la Ville, est intervenue une quarantaine de fois pour traiter ces nids, pour un budget de 5000€. Si vous voyez un nid de frelons asiatiques, surtout, n'intervenez pas vous même (encore moins en utilisant une bombe à guêpes, balais, ou en tentant de le brûler...). **Appelez nous pour que l'intervention soit prise en charge par un professionnel : 04.90.51.42.75.**

Pourquoi le frelon asiatique est-il si dangereux et nuisible ?

Le frelon asiatique est classé **danger sanitaire de catégorie 2 et fait partie des 37 espèces exotiques invasives.** Un nid engendre 12 000 frelons sur une saison. A un instant T durant la saison (de juin à décembre) le nid peut héberger 2 500 à 3 000 frelons. 1 nid non traité avant fin décembre cette année = 40 nouveaux nids l'an prochain. C'est pourquoi il est important et urgent d'agir, la saison du frelon asiatique se terminant approximativement à Noël, avant les premières gelées.

Nuisible pour les viticulteurs, apiculteurs, arboriculteurs, mais aussi pour l'homme

1 frelon asiatique peut capturer et tuer 40 abeilles par jour. Les viticulteurs aussi sont touchés, trouvant parfois des nids de frelons asiatiques dans les souches de leurs vignes. Mais **pour l'homme aussi cette espèce est hautement dangereuse** et pour cause, contrairement au frelon européen, le frelon asiatique ne pique pas seulement une fois, mais plusieurs. C'est cette **multitude de piqûres** qui le rend si dangereux. A titre d'exemple, une femme est morte, suite à des piqûres, alors qu'elle taillait sa haie. C'est pourquoi il est important de ne pas intervenir soi même, outre le danger, un nid mal traité favorise la prolifération de l'espèce puisque les frelons vont se déplacer et créer de nouveaux nids. **Soyons tous concernés et tous responsables : vérifions prudemment dans les haies et dans les arbres si des nids ne s'y trouvent pas, et signalons sans attendre au 04 90 51 42 75 tout nid repéré.**

NOTRE VILLE S'EMBELLIT ENCORE

Cela ne vous échappe sans doute pas, d'autant que nous avons obtenu la 2^{ème} fleur des Villes et Villages Fleuris l'an passé, mais chaque année, été comme hiver, la Ville d'Orange est magnifiquement fleurie. Bonne nouvelle, ce n'est pas près de s'arrêter !



Dans le cadre de la **restructuration des quatre entrées de ville**, le Service Espaces Verts a repensé au cours de ces dernières années, l'apparence de plusieurs ronds-points. Notamment en choisissant des plantations qui permettent de mettre en place un paillage minéral, végétal et décoratif (de par la diversité des matériaux et couleurs choisis) **ce qui représente une diminution de la consommation d'eau d'arrosage de 30%**, une manœuvre qui permet ainsi de faire de belles économies, tout en répondant au cahier des charges de la 3^{ème} fleur, que la Ville d'Orange compte bien décrocher. Le dernier rond-point réalisé en date est celui de la sortie d'autoroute Orange-centre, face à la Gendarmerie Mobile. Suite à une demande de cette dernière, ce rond-point sera un hommage à l'adjudant Alain Nicolas, membre de l'AGIGN d'Orange décédé dans l'exercice de ses fonctions. **Il portera son nom et sera inauguré le 21 mai**, date anniversaire de son décès. L'occasion également de repenser son agencement, notamment au niveau des plantations. La partie gazon sera réduite pour laisser place au paillage minéral et végétal : **les plantes consommeront ainsi moins d'eau, ce qui permet là encore de faire des économies...** Sans pour autant oublier l'esthétisme puisque une partie sera

composée de plantes et arbustes résistants été comme hiver, tandis qu'une autre sera dédiée au fleurissement saisonnier (printemps principalement) et apportera de belles couleurs. L'arrosage sera fait grâce à du goutte à goutte. Mais ce n'est pas tout, et surtout, c'est une grande première : une décoration permanente en 3D, réalisée à Pertuis, fera son entrée : le cor de chasse de notre blason. Le tout pourra également être éclairé puisque des LEDS lumineuses passeront dessous.

(Re) Fleurissons la Rue de la République !

C'est une publication qui a fait rire certains Orangeois sur les réseaux sociaux, à l'annonce de la fermeture de la rue pour une journée, le temps de s'occuper des jardinières. Et d'un côté... Ce n'est pas étonnant ! Qui avait remarqué les belles et grandes jardinières bétonnées de cette rue ? Il y en a pourtant 12... similaires à celles que l'on peut retrouver Rue Pourtoules, face au Billard. Sauf qu'ici, elles passent inaperçues. C'est pourquoi le Service Espaces Verts a opté pour une restructuration globale, en enlevant les arbustes peu visibles pour les remplacer par de jolies fleurs colorées (similaires, une fois encore, aux jardinières de la Rue Pourtoules). D'ici quelques semaines, nous pourrons tous en admirer le résultat !

POLICE MUNICIPALE



LA POLICE MUNICIPALE SURPREND DES TRAFIQUANTS DE DROGUE APRÈS LE COUVRE-FEU

Le 26 février aux alentours de 22h, un équipage de la police municipale remarque un véhicule stationné dans la rue Maillol au nord d'Orange avec à son bord plusieurs individus malgré le couvre-feu. A la vue des policiers, les occupants prennent la fuite, à l'exception du conducteur, et jettent une pierre en direction des forces de l'ordre. Ces derniers procèdent à un contrôle d'identité du chauffeur, **sans domicile, originaire du Maroc, et trouvent dans le véhicule deux pots remplis d'herbe de cannabis, un pain de résine ainsi qu'une balance.** L'individu a été interpellé pour transport et détention non autorisée de stupéfiants puis conduit au commissariat de la police nationale d'Orange.

LES POLICIERS MUNICIPAUX ESSUIENT DES JETS DE PROJECTILES PLACE BOSSUET

Alors qu'ils menaient une opération de surveillance dans le quartier de Fourchevieilles samedi 27 février aux alentours de 21h30, les agents de la police municipale remarquent un véhicule empruntant un sens interdit rue Michel de Montaigne. Malgré plusieurs signaux intimant au chauffeur de s'arrêter pour un contrôle, la voiture

poursuit sa course autour de la place Bossuet. Rapidement, un attroupement se forme malgré le couvre-feu autour du véhicule de police. **Les assaillants multiplient les jets de projectiles**, obligeant l'un des policiers à faire usage de lacrymogène pour empêcher le plus virulent des protagonistes de s'en prendre à l'équipage. Cet individu s'est notamment interposé à plusieurs reprises entre le véhicule de police et le véhicule recherché qui réussira à prendre la fuite. Deux des assaillants ont en revanche formellement été identifiés par les policiers lors de l'opération.

UN POLICIER BLESSÉ ET UN VÉHICULE ENDOMMAGÉ LORS D'UNE OPÉRATION À FOURCHEVIEILLES

Nouvelle opération à Fourchevieilles. Trois jours après avoir essuyé un tir de projectiles place Bossuet, les policiers municipaux retournent sur place et tentent d'interpellier un véhicule qui refuse d'obtempérer. Un individu, embusqué à l'angle d'un bâtiment de la rue Blaise Pascal, lance alors un gros pavé sur le véhicule des forces de l'ordre et l'endommage. L'équipage s'arrête et l'un des brigadiers se met à poursuivre à pied l'auteur de l'agression mais chute durant sa progression. Rapidement, **un attroupement se forme derrière les policiers dans le but de les caillasser.** L'un des assaillants tente de mobiliser d'autres jeunes pour

attaquer le brigadier à terre, pensant que celui-ci venait d'interpeller l'homme au pavé : « Lâchez-le, lâchez-le ! Venez les gars on va les niquer ! » Au détour d'un bâtiment, le policier blessé se téléscopie alors avec l'individu et les policiers procèdent à son interpellation sous une pluie de projectiles lancés par les autres membres du groupe. Durant son transport, le suspect crache et insulte le policier municipal blessé. Il est remis entre les mains de la police nationale, placé en garde à vue et écope d'une convocation par officier de police judiciaire. **Le brigadier présente une blessure à la main droite et une entorse au genou gauche et se voit prescrire 15 jours d'ITT.**

CONTRÔLÉ POUR NON-PORT DU MASQUE, IL FAIT L'OBJET DE TROIS FICHES DE RECHERCHE

Le 2 mars aux alentours de 11h, un équipage de la police municipale remarque un homme ne portant pas le masque et arpentant un chemin pédestre connu pour mener à un point de vente de produits stupéfiants, cité de la Tourre. Les policiers procèdent alors à un contrôle d'identité. L'homme déclare ne pas être en possession d'une pièce d'identité et **se rendre au point de trafic pour acheter du cannabis.** Les policiers municipaux appellent alors la police nationale afin de vérifier l'identité du jeune homme. Il s'avère que ce dernier fait l'objet de **trois fiches de recherche par les forces de l'ordre.** L'officier de police judiciaire demande aux policiers municipaux de procéder à l'interpellation du suspect. Après une fouille révélant la possession d'une bombe lacrymogène, cette dernière lui est confisquée et l'individu, conduit au commissariat d'Orange.

UNE BRIGADE VTT POUR LES BEAUX JOURS

Il s'agit sans doute de la grande nouveauté 2021 : deux VTT à assistance électrique vont rejoindre la flotte de la Police Municipale. L'intérêt ? Avoir une plus grande discrétion sur les différents secteurs de la Ville, mais aussi et surtout être plus réactifs et rapides pour toute intervention en centre-ville (où il n'est pas toujours aisé de se déplacer en voiture). Ce sera également un atout de taille pour verbaliser les autres vélos et désormais trottinettes qui circuleraient sur les trottoirs, mettant en danger les piétons par exemple. Ces VTT devraient arriver courant avril et être opérationnels dès lors d'ici peu.

ORANGE GRANDE OUBLIÉE DE DARMANIN ?

Tandis que les effectifs de la Police Nationale sont renforcés sur l'ensemble du territoire, le Commissariat d'Orange, qui compte seulement 42 agents de terrain, ne se voit attribuer aucun agent supplémentaire en renfort.

Pire, le Commissariat a dernièrement subi de nombreux départs dus à des mutations et retraites. Non content de ne pas octroyer à notre Commissariat de Police Nationale de nouveaux agents, ceux qui sont partis, ne seront pas non plus remplacés. **Tandis que la politique de notre Gouvernement en matière de renfort des effectifs s'accélère, il semblerait que pour Orange, l'on avance à reculons.** Notre député, Marie-France Lorho, avait d'ailleurs interpellé Gérald Darmanin, il y a plusieurs mois déjà. Une lettre qui, comme trop souvent, est restée sans réponse.

En pleine période de campagne électorale, et à moins d'un an de l'élection présidentielle, nous apprenons que les différents commissariats de Police Nationale du département, se voient tous renforcés d'agents de terrain supplémentaires : Cavaillon, jusqu'alors dotée de 47 agents de terrain, s'en voit attribuer 5 supplémentaires, à l'instar du poste de Carpentras-Montoux, qui comptait déjà pas moins de 68 agents de terrain, et qui s'apprête à en recevoir quant à elle 4 supplémentaires. En d'autres termes, le ratio est le suivant : 1,76 agent pour 1000 habitants à Cavaillon ; 1,64 agent pour 1000 habitants à Carpentras-Montoux, et seulement 1,4 agent pour 1000 habitants à Orange, qui est pourtant la 2^{ème} plus grande ville du département, après Avignon, comptant 29 561 habitants.

Nos fonctionnaires de Police subissent d'ores et déjà un mal-être grandissant, et ce partout en France. A Orange, ils se sentent délaissés. La sécurité des Orangeois n'intéresse-t-elle pas le Ministère de l'Intérieur ? Pourquoi ce manque d'équité quant à la répartition des agents ?

Nous espérons que le Commissariat d'Orange ne se voit pas discriminé en raison des couleurs politiques de notre municipalité. Auquel cas, si le Gouvernement souhaite nous donner notre indépendance, qu'il s'assure d'une chose : nous sommes prêts à relever le défi. Nous équiperons notre Police Municipale en conséquence.

Alors si tel est le souhait de l'Etat, qu'il nous le fasse savoir ouvertement, au lieu de s'acharner sur les conditions de travail, déjà difficiles, des Policiers Nationaux.

**Retrouvez votre Police Municipale dans
Jeudi reportage le 6 mai sur C8**

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

NOTRE VILLE SE DÉMARQUE ENCORE AVEC UNE TRÈS BONNE GESTION FINANCIÈRE

RETOUR SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Malgré la baisse des recettes de fonctionnement de 800 000 € et la stabilisation des dotations de l'Etat après 6 ans de chute continue, la Ville a aussi diminué ses dépenses de fonctionnement. En d'autres termes, nous dépensons moins que ce que nous encaissons : la courbe est donc positive, **nous fonctionnons grâce à nos propres ressources, et ne sommes redevables de personne.**

La Ville a ainsi dégagé un excédent de fonctionnement de **2,94 M € en 2020, permettant de conserver des marges de manœuvres utiles à notre investissement 2021.**

8,32 millions d'euros ont été consacrés à l'investissement, ainsi que 3,4 millions d'euros pour des travaux relevant de la compétence de la CCPRO, dont la Ville d'Orange est le principal actionnaire, **soit 12M€ pour la qualité de vie orangeoise**, et ce, malgré deux périodes de confinement. Périodes de confinement pour lesquelles la Ville s'est vue accordée une subvention de 489 000€ pour couvrir les pertes de recettes qui se chiffrent à plus d'un million d'euros en 2020 !

UN BUDGET 2021 AXÉ SUR L'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre parfaitement à hauteur de 35,68 M€. Les dépenses de personnel restent stables (environ 17,80 M€) et en-deçà de la moyenne nationale. Les dépenses à caractère général sont provisionnées à hauteur de 7,81 M€.

La section d'investissement s'équilibre à 27,97 M€ (dont 22,88 M€ de dépenses pour de nouveaux équipements).

Rappelons également qu'aucun recours à l'emprunt n'a été fait depuis 1995.

Orange reste le bon élève avec sa dette zéro. **Chaque Orangeois naît ainsi, depuis 2017, sans dette !**

LES HALLES DU DIMANCHE : LE PETIT MARCHÉ QUI CARTONNE !

Voilà bientôt un an et demi que les Halles du dimanche ont été créées. Initialement installées place Clemenceau, elles ont déménagé en cours d'année sur la Place Bruey, où elles rencontrent depuis un franc succès... Et pour cause !

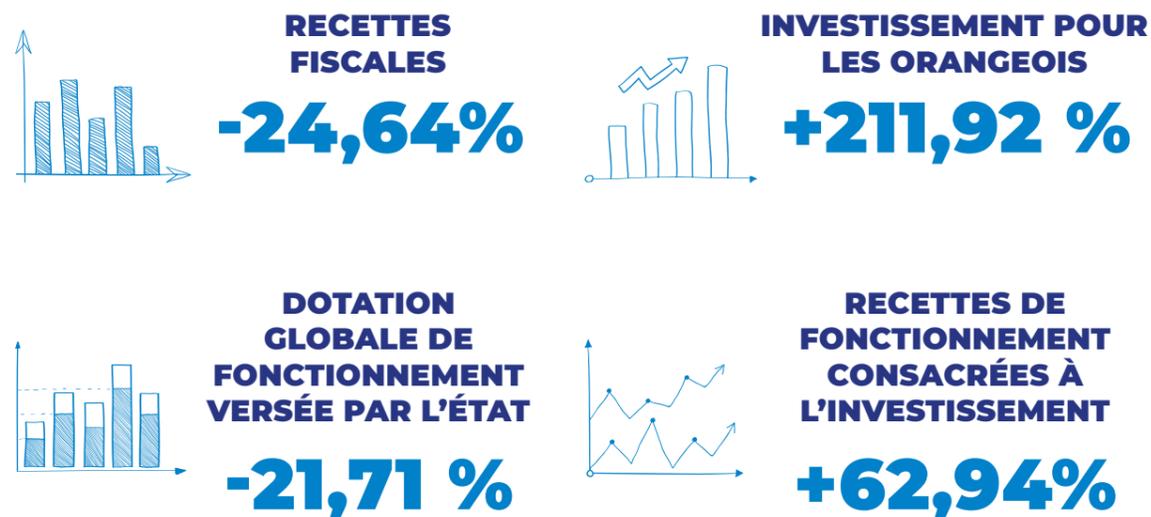
L'on y retrouve une dizaine de commerçants et artisans exclusivement locaux, qui proposent des produits plus alléchants les uns que les autres. Et pour les avoir testés, c'est aussi beau que bon, pour un rapport qualité prix plus que correct. Mais mieux encore, ce que l'on aime dans ce petit marché dominical, c'est la possibilité de faire ses courses pour des repas complets. De l'apéritif, avec les savoureuses bières artisanales de notre brasseur orangeois Olivier (Brasserie les 3 Filles), les saucissons de Julien, les tartinades, olives et autres plaisirs salés de Benjamin, et même les drôles de fromages de Nicolas et Mathieu, pensés pour l'apéro (pas de stress, l'on retrouve aussi sur leur joli stand de très bons fromages plus traditionnels, pour la fin du repas), au repas avec les fruits et légumes de Said et sa famille, les produits de la mer de Christophe, la choucroute d'André, la rôtisserie de Stéphane, ou encore la bonne cuisine réunionnaise de Christian (foodtruck La Kaz'tonton) qui nous fait voyager... encore plus en ces temps confinés ! Pour le dessert, du bon miel orangeois du rucher de Nelly Girardon, ou encore les confitures maison absolument excellentes de Guy (qui propose aussi son jus de tomates du jardin, on recommande!).

Vous l'aurez compris, outre le charme indéniable de ce marché à taille humaine, et la sympathie de l'ensemble des commerçants, la qualité et le choix sont au rendez-vous pour faire de ce joli marché, la sortie incontournable de votre dimanche matin.



28 M€ D'INVESTISSEMENT POUR 2021

COMPARATIF DES RATIOS D'ORANGE PAR RAPPORT AUX VILLES DE LA MÊME STRATE



RELATIONS AUX PUBLICS

UN SERVICE À VOTRE SERVICE

Ils sont les premiers agents que l'on rencontre en arrivant à la mairie. Géraldine et son équipe, Nathalie, Sylvie, Isabelle, Eric & Philippe s'occupent de 4 pôles, avec pour mot d'ordre : réactivité, sourire, discrétion, et surtout satisfaction de l'utilisateur.

› L'ACCUEIL MUTUALISÉ :

100 appels journaliers en moyenne. Sans compter les mails et les usagers se présentant au guichet commun.

› LE COURRIER MUTUALISÉ :

300 courriers reçus chaque semaine. Vous ne le savez peut-être pas, mais tous les courriers reçus sont ouverts, triés et mis en ligne en interne, à disposition des agents concernés.

Toujours souriants et serviables, Isabelle et Philippe (photo) sont les rayons de soleil de l'accueil mutualisé, les « assistants Google » des usagers, l'image même du service public. Et vous êtes les premiers à nous faire part chaque semaine de votre satisfaction quant à ce service à l'écoute irréprochable, grâce auquel vos requêtes ou sollicitations diverses peuvent aboutir. L'accueil a un rôle essentiel : être le lien entre les Orangeois et les agents municipaux et intercommunaux. A noter que les agents recevaient une centaine d'appels journaliers lors du premier confinement.

Quant aux 3 autres pôles, l'on compte le courrier : c'est grâce à ces agents pour qui la discrétion est le maître mot que vos lettres arrivent au bon endroit. Le protocole, un pôle qui s'apparente en quelque sorte au majordomes des événements et inaugurations de la Ville, et enfin le pôle jumelages. S'il est assez discret, il n'est pas pour autant inactif, loin de là. Echanges de bons procédés avec les maires de nos villes jumelées, échanges scolaires ou associatifs... et bien plus encore !

Dernièrement, Géraldine et son équipe ont participé à un appel à projets lancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères en soutien à la coopération décentralisée. Ce projet, réalisé main dans la main avec Zacatecas, au Mexique, a fait partie des 20 lauréats dans le Monde (dont 4 en France), et a pour but de mettre en place des liens économiques, mais aussi développer et innover en matière d'attractivité du territoire, entre nos deux villes, toutes deux possédant un domaine patrimonial inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Et ce n'est pas tout ! L'objectif est aussi de valoriser les produits artisanaux et artistiques de chaque ville dans l'autre. Le projet aura notamment pour mission un échange commercial : un étudiant de commerce et de tourisme sera envoyé à Zacatecas afin de représenter nos produits locaux et régionaux.



LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

› **Ramassage des encombrants et collectes :** vous pouvez effectuer une demande de ramassage de vos encombrants en ligne sur www.ccpro.fr en stipulant de quels encombrants vous disposez. Attention, 3 seulement sont acceptés, et tout ce qui rentre dans une voiture n'est pas considéré comme encombrants (on oublie donc les petits meubles, le petit électroménager etc). Pour ces petits encombrants, nous vous invitons à vous rendre directement en déchetterie, c'est gratuit, et plus besoin de créer une carte, il suffit de présenter un justificatif de domicile. Pour les collectes, nous vous invitons également à vous rendre sur le site internet de la ccpro où vous trouverez une carte interactive vous indiquant les différentes colonnes d'apport volontaires mais aussi les jours de ramassage de vos ordures ménagères, en fonction de votre adresse.

› **Demandes d'actes :** nous vous invitons à contacter directement le service compétent, l'Etat-Civil au 04.90.51.41.29 .

› **Titres d'identité :** nous vous invitons à contacter directement le service compétent, le Service Population au 04.90.51.41.03.

› **Ecoles, centres de loisirs :** nous vous invitons à contacter directement le service compétent, les Affaires Scolaires, au 04.90.51.41.17 ou au 04.90.51.38.51 ou par mail affaires-scolaires@ville-orange.fr

› **Urbanisme :** pour vos certificats, vos déclarations préalables de travaux, vos permis de construire, démolir, d'aménager ou de modifier, merci de contacter le service compétent au 04.90.51.41.54. Attention, les demandes d'extraits cadastraux sont gérées par le service cadastre du centre des impôts d'Orange, pas par la Ville. Ils sont joignables au 04.90.51.29.21, ou par mail : sdif.vaucluse@dgfp.finances.gouv.fr

Nous vous rappelons également que pour tout renseignement concernant l'ouverture et les horaires des différentes structures municipales (conservatoire, piscine, médiathèque etc), toutes les informations sont indiquées sur notre site internet : www.ville-orange.fr

CRÉATION D'UNE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT



C'est une nouveauté qui en ravira plus d'un. Après de longs mois de préparation, la police de l'environnement se met en place, et continuera d'évoluer. Deux axes principaux : la réception des doléances concernant les végétaux non entretenus, occasionnant une gêne ou un danger pour la circulation sur la voie publique, mais aussi le contrôle des dépôts sauvages.

Comme chaque année, le printemps se présentant à nouveau, avec toutes les joies qu'il transporte, la Ville d'Orange rappelle à ses administrés l'obligation d'entretenir les végétaux dont ils ont la propriété ou jouissance.

De nombreuses doléances sont reçues car ces végétaux peuvent présenter un réel danger en bordure de routes. Ils gênent la visibilité des véhicules ou piétons, obstruent certains passages ou trottoirs, mettant à mal la circulation des usagers, qu'ils soient ou non motorisés.

Si vous constatez ces dangers attenants au domaine public, ou constatez un dépôt sauvage en campagne comme en ville, vous avez aujourd'hui la possibilité de saisir la Police de l'Environnement via cette boîte mail : police.environnement@ville-orange.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Service au 04.90.51.42.63.

Nous comptons sur la bienveillance et le civisme de chacun !

CIMETIÈRES

PENSEZ À L'ENTRETIEN DES CONCESSIONS

La Ville accorde un soin particulier à l'entretien de ses cimetières. Cependant, les sépultures concédées demeurent sous la responsabilité du concessionnaire ou de ses ayants-droits (souvent la famille du défunt). S'agissant d'une propriété privée, les services ne peuvent prendre la liberté de rendre leur dignité à certaines concessions dont l'entretien n'est pas fait ou laisse à désirer.

Ainsi, lorsque le service funéraire du cimetière constate qu'une concession perpétuelle n'est plus entretenue, ce dernier cherche systématiquement les ayants-droits pour leur signifier l'état de la concession et les inviter à faire le nécessaire. Malheureusement, il arrive qu'ils ne puissent être retrouvés, ou que ceux-ci refusent de remplir leurs obligations. La Ville entame alors une procédure très réglementée de reprise des concessions perpétuelles réputées à l'état d'abandon.

Qu'est-ce qu'une procédure de reprise de concession pour abandon ?

Tout d'abord elle concerne uniquement les concessions perpétuelles datant de plus de 30 ans, et dont la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans, caractérisées par un défaut d'entretien (c'est-à-dire qu'il existe des signes extérieurs prouvant l'abandon : comme le délabrement, la présence d'articles funéraires cassés, de ronces ou d'herbes sauvages, ou que des arbustes poussent). Alors seulement sera établi, en présence de M. le Maire ou de son représentant et de la police municipale, un 1^{er} procès-

verbal constatant l'absence d'entretien de la concession, lançant ainsi la procédure qui durera 3 ans minimum.

Ensuite, tout au long de celle-ci, différents constats sont établis par les autorités pour prouver qu'aucune action n'est menée sur la sépulture. Ce n'est qu'à terme, si les ayants-droits ne se sont toujours pas manifestés et n'ont pas réalisé l'entretien nécessaire, que la concession est alors considérée comme abandonnée et peut être reprise par la Ville afin d'être remise à disposition.

Il est donc important de toujours s'informer de l'état des concessions de ses proches et de les entretenir. Mais aussi de communiquer au service des cimetières tout changement de coordonnées ainsi que le contact des ayants-droit en cas de décès du concessionnaire.

A Orange, seul le cimetière Saint-Clément contient des concessions perpétuelles. Une campagne de reprise démarre cette année et 100 concessions en font l'objet, les 1^{ers} constats ont été dressés le 16 avril 2021. La liste est disponible sur le site de la Ville, et est affichée à l'entrée du cimetière St Clément ainsi qu'à la Mairie.

SERVICE DES CIMETIÈRES

933, rue des chênes verts
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00
Téléphone : 04 90 51 38 80
mail : cimetiere@ville-orange.fr

LES TRAVAUX CONTINUENT AU CENTRE FUNÉRAIRE !

Depuis le mois de mars, les abords extérieurs du Centre funéraire, situé au sein du cimetière paysager du Coudoulet, font l'objet de travaux de réhabilitation. Une gêne regrettable mais provisoire qui doit durer jusqu'à début juillet. Ces travaux servent à rendre plus agréables, plus pratiques et plus modernes les espaces d'attente extérieurs du Centre Funéraire, qui accueille le crématorium, la chambre funéraire, le service des cimetières et le service de pompes funèbres municipales et de répondre aux normes actuelles, notamment en matière d'accueil du public. Pour autant, tous ces services restent totalement ouverts et continuent de vous accueillir et de vous accompagner dans toutes vos démarches funéraires et vous présentent toutes leurs excuses pour la gêne occasionnée.

CENTRE FUNÉRAIRE

Ouvert du lundi au vendredi - de 8 h 30 à 17 h 30 - Tél. : 04 90 51 87 00 - mail : sfm@ville-orange.fr
Permanence téléphonique en cas de décès 24h/24 // 7 jours sur 7



du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
933 rue des chênes verts
04 90 51 87 00



Créé en 1980 dans l'enceinte du cimetière paysager du Coudoulet, le centre funéraire regroupe :
le Crématorium, la Chambre Funéraire et le Service Funéraire Municipal

Depuis 1957, le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange accompagne les familles en deuil.

Depuis plus de 60 ans, avec toujours la même volonté d'accompagner dignement les familles en deuil, le Service Funéraire de la Ville d'Orange s'engage à perpétuer les valeurs du service public.

Du personnel qualifié pour un service de qualité au juste prix
Une équipe de 12 agents municipaux disponible 24h/ 24 et 7j/ 7 spécialement formée et diplômée œuvre au quotidien avec respect, empathie et discrétion. Organisation complète d'obsèques inhumation et crémation.



EN CAS DE DÉCÈS 24 H / 24 ET 7 J / 7 : 04 90 51 87 00

Le contrat obsèques

Organiser et financer ses obsèques à l'avance

Le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange a mis en place un contrat de prévoyance obsèques, qui permet à toute personne, quel que soit son âge et son état de santé d'organiser et de financer de son vivant ses obsèques dans un cadre légal.

Information et devis gratuit

Nos conseillers funéraires sont à votre disposition pour vous renseigner et vous établir gratuitement un devis et une étude personnalisée. Ils vous guideront pour l'organisation complète des funérailles et vous proposeront les différentes possibilités de paiement afin de répondre à toutes les attentes et tous les budgets.



PARCE QUE VOUS ÊTES PRÉVOYANT, SOYEZ ASSURÉ D'ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ

15 avril, **BIO**
nouveau magasin

chez **biocoop**
on sème pour la vie !



BIOCOOP ORANGE

1210 Avenue de Verdun - 84100 ORANGE

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

AUTHENTIQUE ORANGE
carrelage
www.authentiquecarrelage.fr

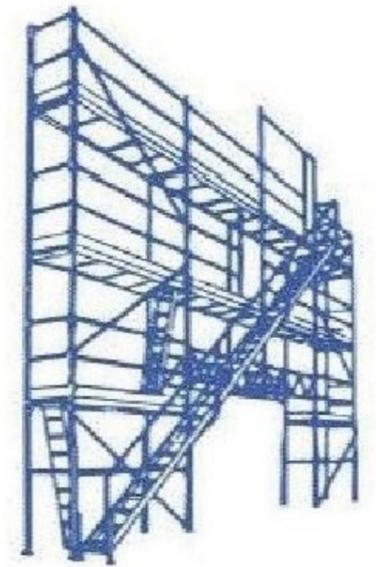
VENTE / SHOWROOM
DIRECT USINE / STOCK

EN DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



 **04.90.34.78.41**

 **1195 route de Sérignan
84100 Orange**



SMD ECHAFAUDAGE

Location, montage et démontage

07 76 80 91 06

smdsas30230@gmail.com

OUVERTURE
NOUVELLE CONCESSION
OPEL



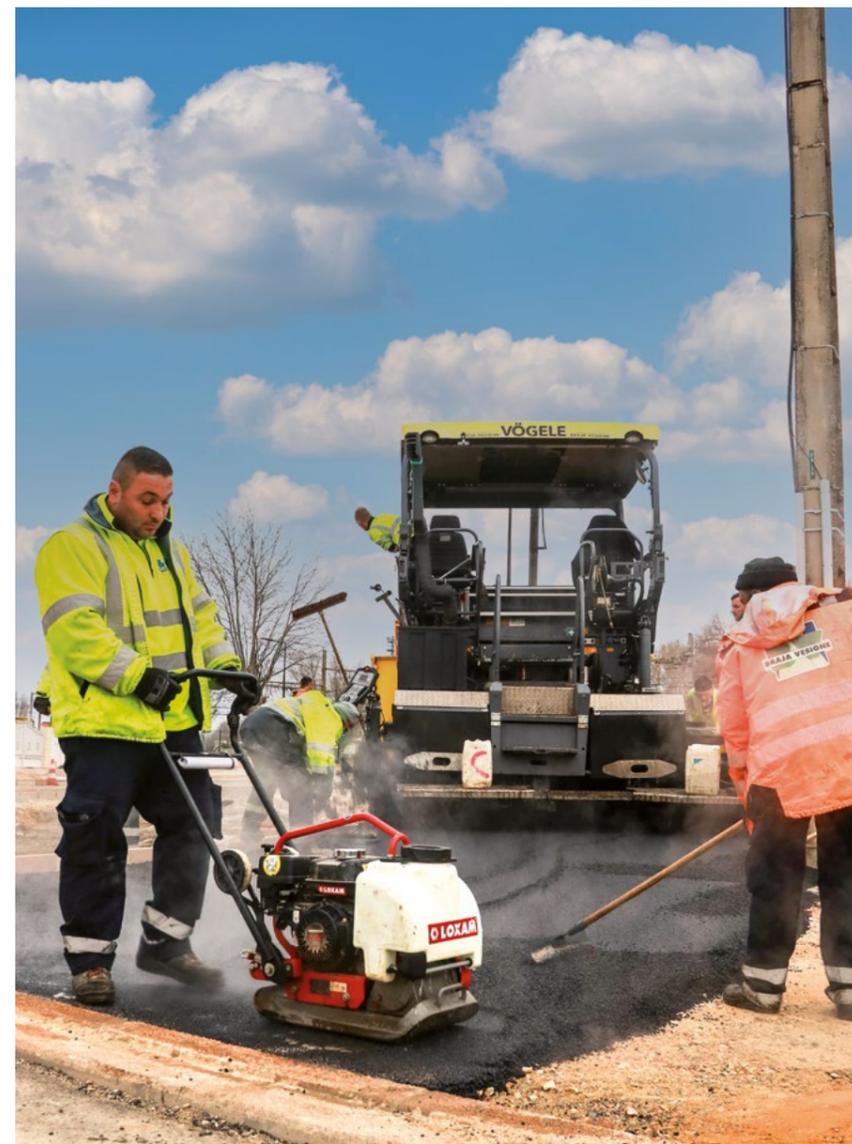
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATIONS VÉHICULES TOUTES MARQUES

Route d'Avignon - RN7 - ORANGE SUD - Tél: 04 86 71 70 10



O P E L

LE POINT SUR LES TRAVAUX



ARGENSOL : LES TRAVAUX ENFIN TERMINÉS !

Débutés en juillet 2019, les travaux de l'avenue de l'Argensol se sont terminés fin avril. Prévus pour une durée de 20 mois initialement, il aura fallu attendre 22 mois pour achever ces travaux malgré des imprévus notables. En premier lieu, au départ de la deuxième tranche des travaux, entre le giratoire du Casino et la rue des Lilas, la découverte d'une arrivée d'eau de la nappe phréatique plus importante que prévue lors de la pose de réseaux d'assainissement a entraîné une modification conséquente du projet avec l'ajout d'un poste de refoulement supplémentaire. Heureusement, le chantier a pu continuer dans le même temps sur les tranches 3 et 4 jusqu'à l'avenue des Courrèges. Cela explique pourquoi les travaux de la deuxième tranche finissent en dernier.

Le premier confinement lié à la crise du COVID-19 et les différentes mesures prises dans le sillon des événements n'ont pas permis de tenir les cadences envisagées. En définitive, ces travaux ont permis de refaire à neuf l'éclairage public, les espaces verts, les réseaux d'assainissement des eaux usées, d'eau potable, d'eaux pluviales, d'enfouissement du réseau télécom ainsi que **la création d'une voie verte (cheminement piéton-cyclo de 3 mètres minimum de large) qui permettra de relier à terme la future Via Venaissia au centre-ville.**



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL : LA GARE ROUTIÈRE EST TERMINÉE !

La transformation de la gare d'Orange en pôle d'échange multimodal avance ! Après de longs mois de travaux, la gare routière ainsi que les 200 places de stationnement du parking-relais et le giratoire sont enfin prêts à être utilisés, facilitant la fluidité de circulation le long de cet axe. En revanche, le parvis de la gare ne pourra être aménagé qu'en 2022, lorsque les travaux à l'intérieur du bâtiment opérés par la SNCF, seront terminés. Le coût global du chantier s'élève à 4 millions d'euros, financés en partie par le Fond Européen de Développement Régional à hauteur de 1,8 million d'euros, par la région SUD, le département de Vaucluse, la Ville et le Pays d'Orange.

BOULEVARD DALADIER : UNE RÉFECTION D'ENVERGURE !

En octobre, les services de la CCPRO vont entreprendre un chantier important : la réfection du boulevard Daladier. Axe très fréquenté de l'emblématique RN7, la chaussée va enfin pouvoir être rénovée et s'adapter aux enjeux actuels de la mobilité urbaine.

Les travaux vont se découper en trois phases d'une année chacune : d'abord la partie située entre l'avenue de l'Arc et le croisement avec la rue de la République (2021-2022), puis celle entre cette même rue et la poste de Pourtoules (2022-2023). Enfin, la troisième année sera consacrée à la jonction entre la poste et le croisement avec le rue de Châteauneuf (2023-2024).

Pour mener à bien ce chantier, les services vont, non seulement, rénover la chaussée, mais y inclure **des bandes cyclables pour favoriser le développement d'une mobilité douce. Les platanes, situés le long de l'axe, seront remplacés par d'autres essences d'arbres mieux adaptées et plus nombreuses afin de végétaliser au mieux le futur boulevard.** Enfin, les berges de la Meyne seront aménagées pour les piétons en incluant un belvédère similaire à celui récemment inauguré devant les ruines romaines jouxtant le Théâtre Antique afin de mettre en valeur cet espace naturel.

Étant donné l'ampleur du trafic sur cet axe national, une circulation alternée sera mise en place le temps des travaux sur les différents tronçons.

Les travaux démarrent en septembre 2021. Durée 10 mois

RUE DU LIMOUSIN

Terminé lundi 29 mars 2021

PONT DE LA ROSE TRÉMIÈRE

Parking terminé mi-avril 2021. Début des travaux de la gare par la SNCF

PÔLE ÉCHANGE MULTIMODAL

Terminé fin avril 2021

TRAVAUX DE L'AVENUE DE L'ARGENSOL

Début lundi 29 mars 2021. Durée 8 mois. Livraison début novembre

IMPASSE DES CHÈVREFEUILLES

Début en novembre 2021. Durée 18 mois

LES COURRÈGES

Début des travaux à l'automne 2021

PONT DE MARTIGNAN

Début des travaux en octobre 2021. Durée 3 ans.

BOULEVARD DALADIER

ALTERNATIVE PAYSANNE : CONSOMMER BIO ET LOCAL AUX PORTES D'ORANGE

Promouvoir l'agriculture biologique et le localisme, c'est le défi relevé par Alternative Paysanne ! Anciennement derrière le Jas Bio, les agriculteurs associés ont inauguré le 9 mars dernier leur nouveau local, plus grand et plus visible, situé sur la RN7, juste à l'entrée nord d'Orange entre le pont de l'Aygues et la bifurcation vers Sérignan.

Viandes, poissons, légumes, céréales, pains, fromages, épicerie fine... Une trentaine d'agriculteurs proposent ainsi une variété de produits, tous issus de l'agriculture biologique et produits à moins de 100km de la Cité des Princes. Une aubaine pour les Orangeois désireux de consommer mieux et de soutenir la paysannerie française.

Où : 808 Route de Lyon, 84100 Orange

Quand : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h00. Le samedi non stop de 9h à 19h00.

Tél. : 04 90 63 40 48

Facebook : [alternativepaysanne](#)



YIANGO : UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE



Une nouvelle adresse dédiée au bien-être a ouvert en janvier avenue du général de Gaulle ! Créée deux ans auparavant, Yango, jeune franchise comptant aujourd'hui une dizaine de magasins en France, a vu une enseigne ouvrir à Orange. Ici, on retrouve Coralie, diététicienne et nutritionniste, Anne-Sophie, pharmacienne de formation et son mari Antoine, ostéopathe. Une équipe à la fois complémentaire et professionnelle proposant non seulement des produits français et de qualité, mais aussi un accompagnement et un coaching personnalisé.

Ainsi, en plus des précieuses huiles essentielles et de divers produits en vente libre, Yango met en avant divers programmes centrés sur vos besoins ainsi que des coffrets pour vous accompagner au mieux entre deux consultations. Des ateliers participatifs sont aussi proposés dans un espace dédié pour les Orangeois désireux d'apprendre à fabriquer leurs bougies, leurs cosmétiques naturels, ... Une enseigne à découvrir !

Où : 60 Avenue Charles de Gaulle, 84100 Orange

Tél. : 04 90 40 68 43

Facebook : [Yango-Store-Orange](#)

Site : <https://www.yiango.io/trouver-mon-espace-yiango/orange-store/>

GREEN BAGEL CAFÉ

Installé au début de l'artère piétonne d'Orange les Vignes, le Green Bagel Café propose une halte gourmande, sucrée ou salée, aux visiteurs venus profiter de l'aire commerciale. Cette enseigne d'origine niçoise propose petits déjeuners, bar à jus, smoothies, diverses pâtisseries ainsi que les fameux baggels. Derrière la franchise orangeoise inaugurée le 16 octobre, on retrouve Émilie, anciennement manager de rayon dans la grande distribution, qui a eu l'idée d'ouvrir ce café en mars dernier. Malgré les restrictions sanitaires, le Green Bagel Café propose toujours ses baggels à emporter. Une adresse à découvrir !

Où : Rue Cinsault, 84100 Orange

Quand : du lundi au vendredi de 10h à 16h - samedi de 10h à 17h

Téléphone : 09 87 78 27 03

Commande possible sur UberEat et Easylunch



L'ATELIER DE VINCENT

Au 14 rue Victor Hugo, un atelier d'art a discrètement ouvert ses portes, il y a quelque temps déjà ! Derrière les pincesaux, Vincent Sagona, originaire de Salon de Provence, qui s'est installé à Orange fin 2019 pour se rapprocher de sa belle-famille. Inspiré par l'œuvre d'Albert Camus et la poésie de René Char, le peintre exprime à travers ses œuvres ses ressentis sur un thème qui lui est cher : la condition humaine. En 35 ans d'expérience, ses peintures à l'huile ont été exposées dans nombre de galeries emblématiques de notre région comme le cloître Saint Louis à Avignon ou aux Baux de Provence. Reprenant les mots de Violeta Parra, Vincent Sagona voit la création comme « un oiseau qui vole sans feuille de route et jamais en ligne droite », un peu à l'image de ses nombreuses et diverses créations.

OUVERTURE D'UN BIOCOOP À ORANGE

La franchise bien connue des adeptes de l'agriculture biologique s'installe dans la Cité des Princes ! Situé avenue de Verdun, en direction d'Orange sud et à côté du magasin King Jouet, ce nouveau magasin bio recouvre une surface commerciale de 500m² avec 56 places de parking pour sa clientèle. Son gérant, Bruno Assemat, ancien commissaire de la Marine Nationale, veut ainsi promouvoir des produits à la fois locaux, sains et éthiques. Vous pourrez ainsi retrouver non seulement un choix très varié de céréales et féculents en vrac, mais aussi des fromages, des pains, de la viande, des produits d'épicerie et même d'entretien.

Où : 1210 Avenue de Verdun - 84100 - Orange

Quand : Le samedi de 9h à 19h - Le lundi de 14h30 à 19h

Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h

Téléphone : 09 70 16 20 64

Site : Orange.biocoop.net



INFOS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



WWW.VILLE-ORANGE.FR

L'ORANGEOISE



accueil.guichet@ville-orange.fr



Place Clemenceau
B.P. 187 - 84106 Orange Cédex
Standard : 04 90 51 41 41



Etat civil (demandes d'actes) : 04 90 51 41 29

Titres d'identité : 04 90 51 41 03

Police Municipale : 04 90 51 55 55

CCAS Orange : 04 90 51 47 67

Médiathèque : 04 90 51 19 18

Musée : 04 90 51 17 60

Piscine : 04 90 51 38 11



Du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h à 12h

LE CONSEIL DES SAGES : QUEL EST SON RÔLE ?



C'est une nouveauté qui a marqué la fin de l'année 2020. Mais qu'en est-il depuis ?

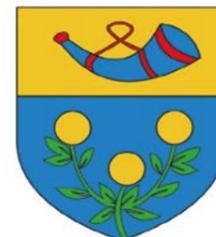
Composé de retraités Orangeois, investis dans la vie locale depuis de nombreuses années, le Conseil est présidé par Gérald Testanière. Son but est de faire remonter au Maire les anomalies que ces Sages pourront rencontrer dans leur quotidien, afin de trouver des solutions et d'améliorer la vie locale de tous les Orangeois.

Nous en profitons pour vous rappeler que nous sommes tous des acteurs de la vie locale Orangeoise, ainsi, quel que soit votre âge, vous êtes invités à nous faire part (via le formulaire signalements de l'application mobile L'Orangeoise, en appelant l'accueil, ou encore via la messagerie privée de la page Facebook Ville d'Orange), des problèmes que vous rencontrez, ou des points qui pourraient, selon vous, être améliorés. Vous êtes d'ailleurs très nombreux à nous faire part de ce type de requêtes et nous vous en remercions !

Courant mars 2021, le Conseil des Sages tenait sa première réunion de l'année. Y ont été évoquées plusieurs problématiques, notamment des **dépôts sauvages** réguliers de cartons rue Gourmande, d'autres encore en sortie de Ville direction Roquemaure, ou bien quartier Martignan, des actes qui, en somme, relèvent encore et toujours d'un **manque de civisme exaspérant** de la part de certains de nos concitoyens. Dans les points évoqués également, la **sécurité** avec des arbres gênant la bonne visibilité par endroits, ou encore la présence de planches peu stables en guise de passerelle à l'étang des paluds. Toutes ces remarques sont ainsi discutées, agrémentées de photos, et soumises en mairie aux adjoints et chefs de service compétents, qui se chargent par la suite de voir de quelle manière il est possible d'intervenir.

En bref, ces Orangeois investis bénévolement pour notre commune veillent au bien-être et à la sécurité de tous, petits et grands, jeunes comme moins jeunes.

ORANGE SANTÉ
SOLIDARITÉ



ma ville, ma santé



Sélectionnée par votre Mairie,
des permanences sont à
votre disposition au bureau
du CCAS du centre-ville.

BON RAPPORT QUALITÉ PRIX

Demandez un devis

au 06 33 13 38 26

et prenez rendez-vous



Orange VIANDES

Votre **BOUCHERIE CHARCUTERIE Artisanale**
de l'éleveur au consommateur

04 90 70 69 72

500, avenue de Verdun - 84100 ORANGE
sarlpial@orange.fr

TRANSPORT

- Sanitaire
- Taxi
- 9 places

SERVICE
QUALITÉ
DISPONIBILITÉ



AMBULANCES ORANGEOISES



Les **AMBULANCES ORANGEOISES**
renouvellent leur parc en hybrides

Coiff & Jous

HOMME - FEMME - ENFANT

NOUS VOUS ACCUEILLONS

LE MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI DE 09H00 À 18H00
LE MERCREDI DE 09H00 À 12H00

04 90 69 65 82



10 Rue Caristie. 84100 ORANGE

Protégez l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique.



MINOTERIE

Giral

DEPUIS 1930

3291 Route de Roquemaure - 84100 ORANGE - 04 90 34 04 26



SAS BEAULIEU



DERATISATION - DESINSECTISATION - DESINFECTION



TEL. 07 84 29 77 33 OU WWW.ETS-BEAULIEU.FR

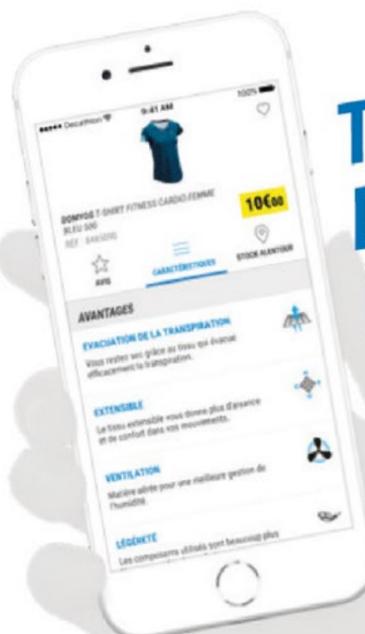
3 LOTISSEMENT LES COSTIÈRES - 84 100 ORANGE - MAIL. ETS.BEAULIEU@HOTMAIL.COM

DECATHLON

ORANGE

Chemin de la Palud
84100 ORANGE

Ouvert
du lundi au samedi
de 09h à 19h30



TOUT DECATHLON PARTOUT AVEC VOUS



APPLICATION
DECATHLON



Disponible gratuitement

CARPENTRAS

1700 Avenue
Dwight Eisenhower

ORANGE

113 Avenue
Maréchal Foch

04 88 84 72 74
carpentras@tryba.fr



Tryba, est là pour moi

TRYBA

CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

tryba.com

Espace conseil ouvert
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi de 9h à 12h

Notre page web :
<http://www.menuiserie-vacluse.com/>
Notre magasin
<https://www.tryba.com/menuiserie/tryba-carpentras/>

E. PETOT - SARL FENÊTRES ET Cie - Espace Terradou - 1700 Avenue Dwight Eisenhower - 84200 CARPENTRAS
Tel : 04.88.84.72.74 / Email : contactcarpentras@tryba.fr



PLAN CANICULE

FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Orange prépare son Plan canicule, reconduit cette année du 1er juin au 31 août 2021. Le Plan canicule concerne en priorité les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes fragiles ou en situation de handicap ainsi que les plus de 60 ans reconnus inaptes au travail et résidant toujours à leur domicile. Ces personnes sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS, afin de s'inscrire sur le registre pour pouvoir bénéficier de l'aide nécessaire en cas de fortes chaleurs.

En cas de déclenchement du Plan canicule par le préfet de Vaucluse, le CCAS met en place des mesures afin d'apporter conseil et assistance comme un appel téléphonique quotidien. Les agents du CCAS peuvent également se déplacer au domicile des personnes fragilisées.

Il s'agit d'un service gratuit mis en place par le CCAS de la Mairie. Il est inutile de renouveler l'inscription pour les personnes déjà inscrites les années précédentes, le renouvellement se fait automatiquement.

La radiation du registre peut se faire à tout moment en adressant un courrier à M. le Maire. Des personnes fragiles dans votre quartier ? Faites-les connaître auprès du CCAS.

Renseignements et inscriptions sur le registre communal jusqu'à la fin de l'été auprès du CCAS en contactant le 04 90 51 47 64, ou en nous adressant le formulaire d'inscription ci-après.

La plateforme téléphonique d'information "canicule"

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

prévu à l'article L 121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles

A remplir soit : Par l'intéressé(e) / Par son représentant légal / Par un parent ou un proche

Puis à retourner au : Centre Communal d'Action Sociale - Service d'Aide à la personne 100 rue des Phocéens B.P.108 - 84103 Orange Cedex - Tél. : 04.90.51.47.64 Fax : 04.90.34.95.37 - Mail : servicesalapersonne@ville-orange.fr

Je soussigné(e) :

NOM : Prénoms : Né(e) le :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Sollicite l'inscription au registre des personnes vulnérables qui seront contactées en cas de déclenchement du Plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres :

- personne de plus de 65 ans personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- personne en situation de handicap personne vulnérable (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...)

J'atteste être :

- sous assistance respiratoire à mobilité réduite sous assistance d'un appareillage électrique sous dialyse
- personne isolée personne immobilisée (alitée) personne malade autre (à préciser) :

Absences prévues :

Du : au :

Coordonnées du médecin traitant :

NOM : Prénoms : Téléphone :

Adresse :

Accessibilité du logement : Plein pied Etage. Précisez :

Moyen de locomotion : OUI NON

Je certifie bénéficiaire d'un intervenant à domicile (préciser le nom - adresse - tél) :

- D'un service d'aide à domicile :
- D'un service de soins infirmiers à domicile :
- D'un autre service (portage des repas à domicile, téléalarme, ...) :
- D'aucun service à domicile

Personne(s) de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

NOM : Prénoms : Né(e) le :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Lien avec vous :

Je soussigné(e), M.....,

Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande

Atteste avoir été informé(e) :

- Que l'inscription au registre des personnes vulnérables n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif ;
- Que je consens à ce que les données relatives à mon état de santé soient enregistrées dans le registre des personnes vulnérables.
- Que cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.
- Que dans le cas où les services du CCAS n'arrivent pas à me joindre, ils pourront utiliser divers moyens pour entrer dans mon domicile afin de me porter assistance (il est donc recommandé de communiquer les coordonnées d'un référent pour éviter l'intervention des moyens publics (pompiers, police))
- Qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données me permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- Que je peux demander à tout moment à être radié du registre nominatif des personnes vulnérables sur simple demande écrite ;

Fait à, le Signature

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le M. le Maire d'Orange. Les destinataires des données recueillies sont M. le Maire, les agents du service d'Aide à la personne du CCAS, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de la ville d'Orange, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier au CCAS-100 rue des phocéens BP 108 84103 ORANGE Cedex ou par courriel à servicesalapersonne@ville-orange.fr. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du CCAS au ccas@ville-orange.fr.

LA GRANDE TRAHISON : L'ETAT CONTRE LA FRANCE

Lors de sa venue à Montpellier le 19 avril, le chef de l'Etat nous a fait croire que la sécurité redevenait la priorité du gouvernement. Le vendredi d'après, une policière était tuée au couteau au cri d'Allah Akbar dans un commissariat de Rambouillet par un Tunisien clandestin qui n'aurait jamais dû être sur le territoire national. Confirmation que la parole sans acte est condamnée à être démentie par le réel et se paye au prix du sang.

Dans l'Hérault, Emmanuel Macron a ressorti de sa poche la promesse des 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires créés au cours de son mandat. Ça tombe bien, on entre dans la dernière année, et ce sont seulement 2 000 agents des forces de l'ordre dont il a annoncé la répartition. **Là, surprise, Orange est complètement rayée des tablettes de l'Etat !**

Zéro renfort, zéro création de poste. Déjà à la peine du fait des mutations et des retraites, l'Hôtel de Police d'Orange est limité à 42 agents de terrain, tandis qu'Avignon, Carpentras et Cavaillon sont richement dotés.

Deuxième ville de Vaucluse, Orange est injustement mise à l'écart avec des sous-effectifs constatés par rapport à ses communes voisines. Carpentras a 72 agents en tenue et Cavaillon 52, soit respectivement 30 et 10 policiers de plus qu'à Orange !*

Cette discrimination politique, qui avantage les villes qui votent pour le pouvoir et nuit à celles qui sont libres, nourrit le séparatisme. En rompant le pacte d'égalité que doit tenir l'Etat

vis-à-vis de tous les Français, en décidant de livrer sciemment certains territoires à l'insécurité par choix politique, le gouvernement casse l'union qu'il doit assurer et crée des disparités profondes et graves.

Ni les fonctionnaires de police ni les Orangeois n'ont à subir des décisions qui renforcent dans l'esprit des Français une défiance naturelle envers un Etat qui leur retire droits et protection pour les livrer à la mafia des trafics, à la loi des clans et à la pression des islamistes.

Cette baisse à rebours des effectifs de police est un pas de plus dans la trahison générale de l'Etat contre tout ce qui est ou souhaite être encore français. C'est une atteinte directe au droit des Orangeois qui paient l'impôt et obéissent à des lois de plus en plus contraires à leurs intérêts les plus vitaux.

Au-delà du cas orangeois, notons que la discrimination, c'est-à-dire l'inégalité de traitement aux causes politiques, a des effets pervers dans les deux sens. Qu'elle soit négative comme à Orange où l'Etat délaisse ses fonctionnaires et ne leur donne pas les moyens de remplir leur mission, ou bien qu'elle soit positive comme ailleurs. En effet, avantager des populations par rapport à d'autres constitue une double injustice, et vis-à-vis de ceux qui ne sont pas tributaires des mêmes avantages, et pour ceux qui en bénéficient, lesquels prennent pour acquis un bien qui leur sera tôt ou tard retiré et donc qui sera pris pour un mal. Que l'Etat retrouve le sens de l'équité et de la justice, et qu'il cesse d'être un instrument politique à la gouverne des partis corrompus. En un mot qu'il fasse son travail.

Nous souhaitons éclairer les orangeois sur le problème des conseils municipaux. Jusqu'en Décembre 2020, la mairie communiquait à l'ensemble des élus un planning trimestriel des conseils municipaux. C'est d'ailleurs, toujours le cas pour les conseils communautaires. Depuis Janvier 2021, nous n'avons plus de planning et la date nous est donnée 5 jours avant le conseil. Or, chacun peut facilement comprendre que lorsque l'on travaille, des engagements professionnels sont pris avec des patients, des clients, des fournisseurs, et qu'il est impossible par déontologie professionnelle d'annuler le planning d'une matinée entière de travail. Car c'est bien là aussi le problème, Orange est une des rares villes à instaurer ses conseils en pleine journée. Les autres villes le programment soit en soirée soit le samedi matin afin de rendre compatible l'engagement professionnel avec l'engagement citoyen. Comment Monsieur Bompard peut-il justifier de tels agissements ? A-t-il peur de ce que nous pourrions dire en conseil municipal ? Cette volonté de ne pas nous prévenir des dates de conseil est une atteinte à la démocratie orangeoise et ne peut être cautionnée. Cette confiscation du débat entre élus n'est pas digne de notre République. Cependant, nous tenons à rassurer les orangeois, nous travaillons toujours les dossiers avec autant de sérieux et nous faisons connaître nos points de vue sans détours. D'ailleurs, nous attirons l'attention sur le projet du futur centre de traitement des déchets qui pose de nombreux problèmes auxquels la majorité municipale n'a pas su répondre. Dossier complet à suivre sur notre site internet www.le-printemps-pour-orange.fr

Carole Normani, Gilles Laroyenne,
Déborah Solimeo, Bernard Vatou

Une condamnation qui déshonore notre ville

Jacques BOMPARD avait été reconnu coupable, le 16 mai 2019, pour prise illégale d'intérêt, condamné à 6 mois de prison avec sursis, 50 000 € -25 000 € avec sursis- dans une affaire de vente de terrains à sa fille et son gendre, eux aussi condamnés. 1 an de prison avec sursis, 30 000 € d'amende et 5 ans d'inéligibilité : c'est le nouveau jugement qui était rendu, le 25 mars dernier, non pas sur appel du Maire qui reconnaissait sa culpabilité mais du Parquet qui demandait une peine d'inéligibilité : Pour gagner du temps et rester dans son fauteuil de Maire et de Président de la CCPRO, le Maire d'Orange s'est pourvu en cassation. La décence aurait voulu qu'il démissionne car cette condamnation déshonore notre ville et de nombreux orangeois.

Fabienne Haloui et Patrick Savignan
Décidons Orange Solidaire et Ecologique

LES TROTTINETTES INTERDITES DE TROTTOIR ?

Depuis quelques jours, des trottinettes électriques arpentent notre centre ville mettant à défaut la sécurité des piétons et des véhicules en circulation. La loi les interdit sur le trottoir sauf si «le maire l'autorise, à défaut il faut circuler sur les pistes cyclables ou à défaut sur la chaussée». Je m'interroge, comme beaucoup d'Orangeois(es) sur cette autorisation.

Yannick CUER

 EXPLOITATION DE CARRIÈRES	 TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS	 TRANSPORTS LOCATION D'ENGINS	 FABRICATION DE BÉTON BPE
 DELORME Carrières & recyclage BTP	 SOLUTP Terrassement - VRD	 LOKIS Transports & locations	 BÉTON SUD 84 Béton prêt à l'emploi
			
 Nos innovations		 Le Rose d'Orange Je vis la voie en rose	
 STABICUBE	 GABIONS pro	 DELORME ENTREPRISES	
			

Tél : 04 32 80 71 20 - Mail : delorme@delormetp.fr - <http://www.delorme-entreprises.fr/>

BENNE ORANGE

Transport de déchets
Location de bennes

946, V.C.9 le Prince
84 100 ORANGE
benneorange@orange.fr

Tel : 04 90 34 40 36
Fax : 04 90 34 69 34



TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS
V.R.D. - CARRIÈRES
CENTRALES D'ENROBAGE

21, avenue F. Mistral - BP 50071
84102 Orange Cedex
Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage
Pierrelatte / Tarascon / Piolenc
04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90

s.e.d.n.a.
FRANCE
L'EHPAD RÉSIDENTIEL



• **RÉSIDENCES RETRAITE MÉDICALISÉES** •



Résidences
de Standing

Aide aux aidants
familiaux

Accompagnement
et soins 24h/24

Unités spécialisées
dans la prise en charge
de la maladie
d'Alzheimer

Courts séjours
ou séjours
permanents

www.ehpad-sedna.fr

Résidence
La Deymarde
04 90 51 33 90

Résidence
Raoul Rose
04 90 34 30 82

Résidence
Le Sacré Cœur
04 90 11 52 00

**Benjamin
Baumet**
SARL



**Peinture
& Placo**

Produits déco - Béton ciré
Faux plafonds - Isolation
Revêtements sols-murs.

Particuliers & Professionnels

06 17 75 90 45



Bc peinture

benjaminpeinturedeco@gmail.com